



Actualité 19 janvier 2021

Appel à candidature pour le Prix de thèse 2021

Créé en 1997, le prix de thèse du Conseil constitutionnel est l'un des plus anciens prix décernés par une institution publique.

Tous les ans, un jury, composé du Président du Conseil constitutionnel, de deux de ses membres, de son secrétaire général et de trois professeurs d'université, décerne un prix à une thèse portant sur la justice constitutionnelle et son histoire (en France ou, dans une perspective comparatiste, à l'étranger) ou sur les autres compétences du Conseil constitutionnel (contentieux électoral, statut parlementaire).

Ce prix a pour vocation de consolider le trait d'union entre l'Université et le Conseil constitutionnel, en demeurant au plus près de la recherche doctrinale et en soutenant un doctorant par le financement de la publication de ses travaux dans la « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ, accompagnée d'un avant-propos du Président du Conseil. Le Conseil constitutionnel et les responsables du Centre Culturel de Rencontre du Château de Goutelas (Marcoux - Loire) convieront également le ou la lauréat(e) à un séjour au sein de la « bibliothèque de l'humanisme juridique ».

Les thèses candidates au prix doivent avoir été soutenues **entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020** et les candidatures déposées **avant le 31 janvier 2021** auprès du service de documentation du Conseil.

Pour plus de détails, consulter le règlement du concours :

Règlement du prix de thèse 2021

Pdf 265,83 Ko

Dossier de candidature

Pdf 32,01 Ko